



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
Valant règlement de consultation
Impression de roll-up et de pochettes à rabats

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Tony BERNARD
Président
Syndicat mixte du Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 12 décembre 2017.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Consultation simplifiée passé en procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 relatif aux Marchés Publics.

- Objet de la consultation / Durée : Impression de roll-up et de pochettes à rabats

Les prestations attendues sont les suivantes :

Réalisation 300 exemplaires de pochettes à rabats :

- Format finit 220*310mm
- Epaisseur de 10 mm
- Avec porte carte
- Recto quadri
- papier 300 g offset issu de forêts gérées durablement
- découpe à la forme suivant forme existante



- Impression de 1 roll-up :
 - o Format de toile 85 x 200
 - o Toile souple, semi-mate, de type bâche PVC ou support recyclable (de préférence) à 440 g/m2 –
 - o Impression recto uniquement - Couleur quadrichromie - pour usage intérieur - prévoir support de fixation de type roll-up/kakémono :
 - o Avec housse de protection et de transport fournie

Les fichiers seront fournis pas le Parc. Le prestataire devra fournir un BAT avant impression des documents.

Le contrat sera conclu pour 1 mois à compter de la notification.

Le roll-up doit être livré au plus le 16 octobre 2018 avant 12h et les pochettes à rabats au plus tard le 26 octobre 2018 avant 12h.

Le candidat s'engage à respecter les délais indiqués ci-dessus.

3- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre sont :

1. Prix : 40%
2. Délais : 30%
3. Développement durable : 20%

Conformément aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

4- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée et le devis remis par le prestataire.

5- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant de la prestation :

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :



6- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

La facture sera établie en un original et mandatées après certification du service fait. Cette facture pourra être transmise par voie dématérialisée à l'adresse suivante : compta@parc-livradois-forez.org.

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

7- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le 9 octobre 2018 – 12h00 (dernier délai).

- ✓ par voie postale à l'adresse du Syndicat mixte du Parc naturel régional
- ✓ ou sur place contre récépissé, aux horaires d'ouverture de bureaux de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30)
- ✓ ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">✓ Le présent document renseigné et signé✓ Son délai d'intervention à réception de la commande✓ Références de l'entreprise dans ce domaine✓ Exemples de réalisations à budget équivalent✓ Descriptif du matériel et des moyens humains✓ Le devis✓ Le RIB |
|---|

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur du Parc